



Inscription dans un autre collège

publié le 13/02/2016 - mis à jour le 15/03/2016

Descriptif :

Mode d'emploi pour inscrire votre enfant dans un autre collège

Inscriptions dans un autre collège

[Votre enfant est actuellement au collège Henri Dunant et vous souhaitez l'inscrire dans un autre établissement en septembre :](#)

Vous devez :

- prendre contact avec le nouveau collège.
- remettre une lettre au collège Henri Dunant en indiquant le nom, prénom, classe actuelle de votre enfant, et nous indiquer le nom et adresse du nouvel établissement.

[Le certificat de radiation](#) (ou EXEAT) est signé si :

- l'année scolaire est finie
- l'élève a remis tous ses livres (manuels scolaires, livres de bibliothèque)
- le casier est vidé et nettoyé
- le règlement de la cantine est à jour

Le certificat de radiation ainsi que le dossier scolaire sont envoyés par le collège Henri Dunant au nouveau collège.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.